

Informations à recueillir en cas de disparition de votre enfant : Si vous pensez que votre enfant a fait une fugue

Conservez cette liste en lieu sûr.

Si vous pensez que votre enfant a fait une fugue et qu'il pourrait être en danger imminent, on vous conseille de signaler immédiatement sa disparition à la police.

Les questions suivantes vous aideront à déterminer dans quelle mesure votre enfant pourrait être en danger imminent¹ :

- Votre enfant a-t-il moins de 12 ans?
- Votre enfant court-il des dangers physiques (p. ex. est-il suicidaire, a-t-il reçu des menaces de violence, a-t-il des liens avec une personne dangereuse)?
- Votre enfant a-t-il des besoins particuliers qui le mettent en situation de vulnérabilité?
- Votre enfant est-il totalement et inhabituellement absent de ses activités normales?
- Votre enfant a-t-il complètement cessé de communiquer avec tous ses amis, y compris par Internet et avec son cellulaire?
- Votre enfant a-t-il développé de nouvelles relations (y compris en ligne)?
- Votre enfant s'est-il déjà fait exploiter sexuellement par des adultes ou des pairs?

¹ Cette liste n'est pas exhaustive. Vous devez prendre en considération les circonstances propres à votre famille et à votre enfant et contacter la police immédiatement si vous pensez que votre enfant pourrait être en danger imminent.

Si votre enfant a déjà fait une tentative de suicide ou parlé de suicide, il est extrêmement important de le mentionner à la police au moment où vous signalerez sa disparition. Il est aussi bon d'en informer la police si votre enfant a tendance à consommer de l'alcool ou de la drogue.

La police vous demandera probablement une photo et une description de votre enfant ainsi que tout ce que vous savez du moment et du lieu où il a été vu pour la dernière fois et des personnes avec qui il se trouvait avant sa disparition. Obtenez de la police :

- Le numéro d'incident ou de référence de votre signalement _____
- Le nom ou matricule de l'agent à qui vous faites le signalement _____
- Le numéro à composer pour vous renseigner sur l'avancement du dossier _____

Vous pouvez compter sur l'assistance d'un chargé de dossier d'EnfantsPortesDisparus.ca 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à notre numéro sans frais 1 866 543-8477. N'hésitez surtout pas à nous contacter si vous avez des questions ou des inquiétudes.

Cette publication pourrait être mise à votre disposition sous d'autres formes sur demande.

© 2019, Centre canadien de protection de l'enfance inc. Tous droits réservés. «CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE» et «EnfantsPortesDisparus.ca» sont utilisés au Canada comme marques du Centre canadien de protection de l'enfance inc.

Le présent document est fourni à titre informatif seulement. Il ne constitue pas un avis juridique. Il vous revient d'évaluer l'information en fonction de votre propre réalité, de l'âge et du degré de maturité de votre enfant et de tout autre élément pertinent.

Ce document pourra vous servir à consigner des informations sur votre enfant. Vous n'avez pas à en remplir tous les champs; voyez-le plutôt comme un guide. Il se peut que la police vous ait déjà demandé certaines de ces informations, mais ce document attirera peut-être votre attention sur d'autres informations utiles pour la police.

Renseignements à recueillir sur votre enfant

1. Obtenez une photo récente² et une description de votre enfant.

Photo récente

Couleur des yeux : _____ Couleur des cheveux : _____

Taille : _____ Poids/constitution : _____

Vêtements qu'il portait la dernière fois que vous l'avez vu : _____

Autres caractéristiques physiques (lunettes, perçages, tatouages, cicatrices, marques de naissance, appareil orthodontique) :

² Si possible, choisissez une photo sans filtre. Si vous n'avez pas de photo récente de votre enfant, EnfantsPortesDisparus.ca pourra peut-être obtenir sa photo scolaire la plus récente auprès de Lifetouch (si votre enfant a été photographié par Lifetouch durant l'année scolaire en cours).

2. À votre connaissance :

Où votre enfant a-t-il été vu pour la dernière fois?

Avec qui a-t-il été en contact pour la dernière fois?

À quand remonte votre dernière communication (en personne, par téléphone, par texto, par les médias sociaux, etc.) avec lui?

Cette publication pourrait être mise à votre disposition sous d'autres formes sur demande.

© 2019, Centre canadien de protection de l'enfance inc. Tous droits réservés. «CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE» et «EnfantsPortesDisparus.ca» sont utilisés au Canada comme marques du Centre canadien de protection de l'enfance inc.

Le présent document est fourni à titre informatif seulement. Il ne constitue pas un avis juridique. Il vous revient d'évaluer l'information en fonction de votre propre réalité, de l'âge et du degré de maturité de votre enfant et de tout autre élément pertinent.



3. Indiquez les coordonnées de votre enfant ainsi que les informations concernant les médias sociaux et les jeux en ligne qu'il utilise.

Coordonnées de l'enfant :

Numéro de cellulaire : _____ Fournisseur de services : _____

Adresse courriel : _____ Mot de passe (si connu) : _____

Adresse (si différente de la vôtre) : _____

Passez en revue les factures de téléphone, les registres d'appels entrants et les factures de cellulaire à la recherche de numéros que vous ne reconnaissez pas et de numéros qui reviennent souvent.

Médias sociaux :

Facebook^{MD} — Nom d'utilisateur : _____ Mot de passe : _____

Snapchat^{MD} — Nom d'utilisateur : _____ Mot de passe : _____

Instagram^{MD} — Nom d'utilisateur : _____ Mot de passe : _____

YouTube^{MD} — Nom d'utilisateur : _____ Mot de passe : _____

Autre : _____ Mot de passe : _____

Autre : _____ Mot de passe : _____

Comptes de jeux en ligne :

Jeu : _____ Nom d'utilisateur : _____ Mot de passe : _____

Jeu : _____ Nom d'utilisateur : _____ Mot de passe : _____

Si possible, vérifiez tous les comptes de médias sociaux ou de jeux en ligne de votre enfant pour y relever toute activité récente et prenez note de toute personne avec qui votre enfant a communiqué récemment.

Vérifiez l'historique de recherche sur l'ordinateur ou l'appareil que votre enfant utilise. Les dernières recherches de votre enfant pourraient vous donner des indices sur l'endroit où il est susceptible de se trouver et vous permettre de relever d'autres sites ou médias sociaux qu'il a consultés et dont vous ne connaissiez pas l'existence.

Cette publication pourrait être mise à votre disposition sous d'autres formes sur demande.

© 2019, Centre canadien de protection de l'enfance inc. Tous droits réservés. «CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE» et «EnfantsPortesDisparus.ca» sont utilisés au Canada comme marques du Centre canadien de protection de l'enfance inc.

Le présent document est fourni à titre informatif seulement. Il ne constitue pas un avis juridique. Il vous revient d'évaluer l'information en fonction de votre propre réalité, de l'âge et du degré de maturité de votre enfant et de tout autre élément pertinent.



4. Votre enfant a-t-il un véhicule ou accès à un véhicule?

Marque : _____ Modèle : _____

Année : _____ Couleur : _____

Numéro de plaque d'immatriculation : _____

5. Faites la liste des pièces d'identité de votre enfant. Manque-t-il quelque chose?

Numéro de passeport : _____ Permis de conduire : _____

NAS : _____ Fausse identité possible : _____

Coordonnées bancaires : _____ Autre : _____

Si vous avez un compte conjoint avec votre enfant, vérifiez s'il y a des transactions récentes.

6. Faites le tour de la maison et de la chambre de votre enfant pour voir s'il manque des choses (p. ex. vêtements, objets particuliers, maquillage). Le cas échéant, dressez la liste de tous les objets manquants et remettez-la à la police. Si rien manque, il est bon de le mentionner aussi à la police.

7. Votre enfant a-t-il déjà parlé d'un endroit où il aimerait aller? Est-ce possible que votre enfant s'y soit rendu?

8. Votre enfant a-t-il fait allusion à de nouvelles connaissances ou à de nouvelles activités auxquelles il a commencé à s'adonner? Y a-t-il des changements majeurs (p. ex. déménagement récent, divorce) qui auraient pu amener votre enfant à se comporter de manière inhabituelle?

Cette publication pourrait être mise à votre disposition sous d'autres formes sur demande.

© 2019, Centre canadien de protection de l'enfance inc. Tous droits réservés. «CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE» et «EnfantsPortesDisparus.ca» sont utilisés au Canada comme marques du Centre canadien de protection de l'enfance inc.

Le présent document est fourni à titre informatif seulement. Il ne constitue pas un avis juridique. Il vous revient d'évaluer l'information en fonction de votre propre réalité, de l'âge et du degré de maturité de votre enfant et de tout autre élément pertinent.



Renseignez-vous auprès d'autres personnes

1. Tentez de joindre votre enfant de toutes les façons possible. Si votre enfant a un téléphone cellulaire, vous pourriez lui envoyer un texto au lieu de l'appeler; cela lui donnera la possibilité de lire votre message et d'y réfléchir.

2. Si votre enfant n'habite pas avec ses deux parents ou l'un de ses parents, est-ce possible qu'il se soit rendu chez l'un de ses parents? Dans pareille éventualité, contactez le ou les parents.

3. Tenez compte de votre relation actuelle avec votre enfant. Y a-t-il un autre membre de la famille ou une autre personne dont votre enfant est proche et qui pourrait vous renseigner sur votre enfant ou savoir comment le contacter de votre part?

4. Contactez les amis de votre enfant, les membres de sa parenté et d'autres personnes importantes dans sa vie pour les informer de la situation. Demandez-leur de composer le numéro désigné (p. ex. celui de la police ou d'EnfantsPortesDisparus.ca) s'ils voient ou entendent quoi que ce soit. Gardez un registre de vos communications.

Nom : _____ Lien avec l'enfant : _____

Coordonnées : _____ Adresse : _____

Nom : _____ Lien avec l'enfant : _____

Coordonnées : _____ Adresse : _____

Nom : _____ Lien avec l'enfant : _____

Coordonnées : _____ Adresse : _____

Cette publication pourrait être mise à votre disposition sous d'autres formes sur demande.

© 2019, Centre canadien de protection de l'enfance inc. Tous droits réservés. «CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE» et «EnfantsPortesDisparus.ca» sont utilisés au Canada comme marques du Centre canadien de protection de l'enfance inc.

Le présent document est fourni à titre informatif seulement. Il ne constitue pas un avis juridique. Il vous revient d'évaluer l'information en fonction de votre propre réalité, de l'âge et du degré de maturité de votre enfant et de tout autre élément pertinent.



Nom : _____

Lien avec l'enfant : _____

Coordonnées : _____

Adresse : _____

Nom : _____

Lien avec l'enfant : _____

Coordonnées : _____

Adresse : _____

5. Demandez aux amis de votre enfant, aux membres de sa parenté et à d'autres personnes de son entourage de vous indiquer les coordonnées de personnes à contacter dans le cadre des recherches pour retrouver votre enfant. Continuez de vous renseigner auprès d'eux et gardez un registre de vos communications.

Nom : _____

Lien avec l'enfant : _____

Coordonnées : _____

Adresse : _____

Nom : _____

Lien avec l'enfant : _____

Coordonnées : _____

Adresse : _____

Nom : _____

Lien avec l'enfant : _____

Coordonnées : _____

Adresse : _____

Nom : _____

Lien avec l'enfant : _____

Coordonnées : _____

Adresse : _____

Nom : _____

Lien avec l'enfant : _____

Coordonnées : _____

Adresse : _____

Cette publication pourrait être mise à votre disposition sous d'autres formes sur demande.

© 2019, Centre canadien de protection de l'enfance inc. Tous droits réservés. «CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE» et «EnfantsPortesDisparus.ca» sont utilisés au Canada comme marques du Centre canadien de protection de l'enfance inc.

Le présent document est fourni à titre informatif seulement. Il ne constitue pas un avis juridique. Il vous revient d'évaluer l'information en fonction de votre propre réalité, de l'âge et du degré de maturité de votre enfant et de tout autre élément pertinent.



6. Le cas échéant, contactez l'école de votre enfant, son employeur ou les endroits où il fait du bénévolat pour voir si quelqu'un a vu votre enfant ou entendu quelque chose à son sujet.

Renseignements sur l'école de votre enfant :

École : _____ Personne à contacter : _____
 Téléphone : _____ Adresse : _____
 Adresse courriel : _____

Renseignements sur l'employeur :

Employeur : _____ Personne à contacter : _____
 Téléphone : _____ Adresse : _____
 Adresse courriel : _____

Renseignements sur le bénévolat :

Organisme : _____ Personne à contacter : _____
 Téléphone : _____ Adresse : _____
 Adresse courriel : _____

7. Dressez une liste des endroits favoris de votre enfant dans votre secteur. Examinez avec votre chargé de dossier d'EnfantsPortesDisparus.ca la possibilité d'utiliser l'AlerteEnfantsDisparus pour diffuser des renseignements importants dans ces endroits et auprès de la population. S'il est préférable de ne pas diffuser publiquement de renseignements sur votre enfant, sachez que sa photo et sa description n'ont pas à être diffusées publiquement ou affichées dans un lieu public; elles pourraient être affichées dans un endroit réservé au personnel.

Nom de l'endroit : _____ Téléphone : _____
 Adresse : _____ Contact : _____

Nom de l'endroit : _____ Téléphone : _____
 Adresse : _____ Contact : _____

Cette publication pourrait être mise à votre disposition sous d'autres formes sur demande.

© 2019, Centre canadien de protection de l'enfance inc. Tous droits réservés. «CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE» et «EnfantsPortesDisparus.ca» sont utilisés au Canada comme marques du Centre canadien de protection de l'enfance inc.

Le présent document est fourni à titre informatif seulement. Il ne constitue pas un avis juridique. Il vous revient d'évaluer l'information en fonction de votre propre réalité, de l'âge et du degré de maturité de votre enfant et de tout autre élément pertinent.



Nom de l'endroit : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Contact : _____

Nom de l'endroit : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Contact : _____

Nom de l'endroit : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Contact : _____

Gestion du telephone

1. Consignez tous les appels et les textos dans le registre des communications. Il est aussi important d'en prendre note si vous **cessez** de recevoir des appels ou des textos de certaines personnes qui avaient coutume de donner des nouvelles.
2. Assurez-vous qu'il y a quelqu'un pour répondre au téléphone. Selon les circonstances, il serait peut-être bon de confier cette tâche à un membre de la famille ou à un bon ami. Les gens qui vous appellent n'ont peut-être pas tous de bonnes intentions ou cherchent peut-être à profiter de votre situation. Avant de faire quelque chose avec une information qu'on vous a fournie, demandez conseil à la police.
3. Gardez un calepin à portée de main pour noter tout autre détail, comme les messages de personnes qui vous offrent leur soutien, des coordonnées importantes, des réflexions, des inquiétudes, etc.

Registre des communications

Servez-vous de ce modèle pour prendre note des personnes à qui vous parlez ou gardez un carnet à portée de main pour y consigner vos conversations.

Nom du correspondant	Heure	Mode de communication	Notes/informations

Cette publication pourrait être mise à votre disposition sous d'autres formes sur demande.

© 2019, Centre canadien de protection de l'enfance inc. Tous droits réservés. «CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE» et «EnfantsPortesDisparus.ca» sont utilisés au Canada comme marques du Centre canadien de protection de l'enfance inc.

Le présent document est fourni à titre informatif seulement. Il ne constitue pas un avis juridique. Il vous revient d'évaluer l'information en fonction de votre propre réalité, de l'âge et du degré de maturité de votre enfant et de tout autre élément pertinent.



